

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Etamar, représentée par son Président, M. Said Alj, a déclaré le 23 mars 2007, avoir cédé sur le marché de blocs, le 22 mars 2007, 34.726 actions Taslif, au cours unitaire moyen de 658,00 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Etamar ne détient plus aucune action Taslif.

**Contact CDVM :**  
Tel : 037 68 89 27  
E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)